
Projet associatif

2022

-

2027

Qui nous sommes

#Construire un avenir solidaire

Créée depuis 1956, la Fédération des acteurs de la solidarité fédère un nombre toujours plus important d'associations et d'organismes dont la vocation est d'accueillir et d'accompagner des personnes en situation de précarité et de vulnérabilité. 13 fédérations régionales, véritables relais de proximité, animent le réseau des adhérents et les représentent au niveau territorial auprès des pouvoirs publics, animent des groupes thématiques, proposent des formations, études, outils et expertises territoriales.

Au fur et à mesure des années, la Fédération s'est ouverte à une grande diversité d'actions, allant de l'accueil d'urgence à l'insertion par l'activité économique. Grâce à son expertise, le savoir-faire de ses adhérents et son influence, elle prône le retour ou le maintien dans le droit commun via un accompagnement social global des personnes en situation de précarité.

Nos Valeurs

ENGAGEMENT COLLECTIF
MILITANT

PREVENTION DE LA
REPRODUCTION DES
INEGALITES

TRANSITION ECOLOGIQUE ET
JUSTICE SOCIALE

LA SOLIDARITÉ

droits fondamentaux
lutte contre les inégalités
CROISSANCE INCLUSIVE
PRÉVENTION
ACCUEIL INCONDITIONNEL

LA PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ ET LA CONSTRUCTION AVEC LES PERSONNES CONCERNÉES

société inclusive
NON DISCRIMINATION, ÉGALITÉ, LAÏCITÉ, VIVRE-ENSEMBLE
participation de toutes et tous
CO-CONSTRUIRE POUVOIR
ÉMANCIPATION D'AGIR
autonomie

L'ENGAGEMENT COLLECTIF

Associations
Économie Sociale et Solidaire
SOCIÉTÉ CIVILE GOUVERNANCE
DÉMOCRATIQUE
NON-LUCRATIVITÉ

Développer les coopérations entre acteurs et promouvoir les dynamiques associatives pour construire des réponses qui partent des territoires

Être à l'écoute des personnes et des besoins sociaux non satisfaits sur les territoires doit être au cœur de nos préoccupations. Face aux politiques sectorielles cloisonnées et verticales, parfois incohérentes, l'autonomie associative doit être réaffirmée, dans le cadre d'un partenariat loyal et équilibré avec l'Etat et les collectivités, permettant un accompagnement décroisé et durable des personnes mobilisant l'ensemble des acteurs. Se dégager de la pression concurrentielle et des contraintes gestionnaires passe par un plaidoyer structuré et des alliances au niveau national, européen et international mais aussi par notre capacité à initier et structurer des projets collaboratifs en faisant des alliances avec la recherche. Le réseau a des ressources pour refuser la mise en concurrence lorsque celle-ci remet en cause les principes fondamentaux de l'accueil inconditionnel, du droit à l'accompagnement, de la dignité de l'accueil ou la non sélection des publics. Cette résistance constructive passe aussi par la capacité à développer des approches coopératives.



Propositions du Projet Fédéral 2022-2027

- Renforcer les échanges, les coopérations, les plaidoyers et la capitalisation des pratiques avec les réseaux européens
- Promouvoir la plus-value et la diversité associative, de l'ESS en France et en Europe
- Accompagner le réseau à mobiliser des bénévoles, des volontaires (service civique) et faire des liens avec des initiatives citoyennes
- Favoriser le développement de projets coopératifs au sein du réseau
- Encourager la démarche d'évaluation des dispositifs et de recherche action collaborative pour contribuer à l'amélioration des solutions proposées dans le champ du travail social et des solidarités (partie 7.)
- Encourager le décroisement des politiques publiques afin d'apporter une réponse globale aux personnes vulnérables et défendre les moyens d'ingénierie nécessaire
- Défendre l'autonomie associative dans l'ensemble des politiques publiques
- ~~Accompagner le réseau sur la consolidation de la gouvernance associative et les alliances à nouer~~
- Développer des coopérations, des expérimentations, la recherche action pour contribuer à l'amélioration des solutions proposées et sortir des logiques concurrentielles (partie 7. Fédérer les expertises et connaissances pour engager 1 dynamique de transformation sociale)

Proposition FAS aux candidats à la présidentielle 2022

Définir et mettre en œuvre des stratégies territorialisées associant tous les acteurice-s, en particulier les représentant-e-s des personnes accompagnées, les associations, les différents services déconcentrés de l'État et les collectivités territoriales, et disposant de crédits d'intervention pour financer des actions validées collective

Mettre les personnes concernées au cœur de toutes nos actions

La FAS est impliquée sur la participation des personnes concernées depuis de nombreuses années. Le prochain projet fédéral doit poursuivre avec l'ambition non pas de susciter l'« adhésion » des personnes à un projet construit par les professionnels et les institutions, mais bien par une réelle collaboration fondée sur la réciprocité des relations, sur la reconnaissance des savoirs et sur le fait que le pouvoir d'agir des personnes concernées va de pair avec le pouvoir d'agir des travailleurs sociaux et de l'association.

De plus dans cette période marquée par différentes crises, de ruptures de confiance à l'égard des institutions, aux délaissements de certains territoires, ruraux, ultra marins, aux périphéries des grandes villes, aux clivages entre population, les associations ont un rôle moteur de création de liens sociaux, de mobilisation d'espaces démocratiques entre personnes accompagnées et habitant d'un territoire sur des sujets communs de réflexion et de décisions impactant le quotidien.



Propositions du Projet Fédéral 2022-2027

- Développer des tiers lieux solidaires et l'ouverture des structures sociales aux territoires
- Favoriser les partenariats avec les MJC, centres sociaux, pour contribuer à l'inscription de la participation
- Réfléchir la place du travail pair au sein de notre réseau, le structurer et le développer (le travail pair donnant un réel statut salarié à la personne et s'accompagnant d'une formation)
- Soutenir l'expression collective des personnes en situation de précarité et accompagner la création d'association d'usagers quand elle émerge
- Favoriser la participation des personnes accompagnées dans les instances et groupes de travail de la Fédération (siège et régions)

Proposition FAS aux candidats à la présidentielle 2022

**RENDRE EFFECTIVE L'IMPLICATION
DES PERSONNES CONCERNÉES DANS
L'ÉLABORATION DES POLITIQUES
NATIONALES ET LOCALES DE LUTTE
CONTRE L'EXCLUSION**



Faire Fédération



Le Conseil d'administration de la Fédération compte 1 collège des personnes accompagnées qui compte en 2022 3 sièges

Le Grand débat au CESE :

En 2020 la Fédération s'est mobilisée pour favoriser l'expression des personnes accompagnées en organisant des débats dans leurs établissements ou au sein des instances de participation.

Cette consultation parallèle au Grand débat a permis de rassembler plus d'une centaine de contributions rassemblant l'expression de 2 200 participants sur la question "Comment rendre notre société plus solidaire ?"

Ces contributions ont été remises au Ministre Julien Denormandie lors d'un événement au Conseil économique, social et environnemental et elles ont été plusieurs fois reprises dans les médias.



Si nous devons résumer : on ne tient pas compte de notre avis, et ça c'est quand on nous le demande. Que devient le débat démocratique, alors ?

Il est urgent de rappeler l'objectif de la loi 2002-2 et pourquoi elle a été mise en place : Nous demandons que soient édités des guides pratiques, faciles à lire et à comprendre, pour informer sur l'accès aux Laïcs. La personne concernée au centre de son accompagnement. La laisser être maître de son parcours, « maître de sa vie », même si elle se « plante »

Assurer l'accès au droit et lutter contre le non-recours

Le non-recours aux droits reste massif aujourd'hui en raison principalement de complexités qui rendent le système peu lisible pour les personnes éligibles.

Le refus d'être stigmatisées, le manque d'information, la complexité du droit, les dysfonctionnements et la lenteur de l'administration, sont autant de réalités auxquelles les personnes en situation de précarité sont confrontées dans l'accès à leurs droits, et autant de facteurs qui contribuent au non-recours aux droits et finalement au renoncement à la citoyenneté.

De plus la fracture numérique vient aggraver les difficultés et les différences d'accès aux droits en fonction des situations personnelles et territoriales. Avec le développement des nouvelles technologies et la dématérialisation à 100% des démarches en ligne à l'horizon 2022, la fracture numérique apparaît également comme un nouvel enjeu pour les personnes les plus défavorisées, conduisant les acteurs à faire évoluer leurs pratiques en intégrant la question de l'accès des personnes aux équipements, leur accompagnement à l'usage du numérique, et la protection de leurs données personnelles.



Propositions du Projet Fédéral 2022-2027

- Développer des actions de prévention pour alerter sur le non-recours et intensifier les démarches d'aller vers pour favoriser l'accès aux droits en mobilisant les institutions et en renforçant les compétences du réseau
- Développer des partenariats pour permettre l'accompagnement global des personnes et ainsi prévenir les ruptures de parcours (santé, ase, justice etc)
- Poursuivre et intensifier notre plaidoyer en faveur de la régularisation des personnes en situation administrative complexe présentes au sein de nos établissements

Proposition FAS aux candidats à la présidentielle 2022

**UN REVENU MINIMUM REVALORISÉ
ET SIMPLIFIÉ POUR LUTTER CONTRE
LE NON ACCÈS AUX DROITS,
ACCESSIBLE DÈS 18 ANS POUR TOUT
JEUNE QUI EN A BESOIN**

Non recours



Entre 2018 et 2019
environ **un tiers** des personnes ayant
droit à la Complémentaire Santé
Solidaire n'y recourent pas

source : Rapport annuel de la DREES sur la
Complémentaire Santé Solidaire, 2021

Entre **29% et 39%** des personnes ayant
droit au RSA n'y recourent pas

source : rapport Secours Catholique/ODENORE, « Non-
recours : une dette sociale qui nous oblige », 2021.



Maraud'IN

Ce projet en expérimentation
depuis 2 ans construit en
partenariat avec La MedNum et
avec le soutien de la Fondation
AFNIC, le Groupe FDJ et la
Fondation JM Bruneau a pour
objectif principal le développement
de l'accompagnement social des
personnes sans-abri par l'usage du
numérique ; ce qui se traduit par la
formation des professionnels et
bénévoles des maraudes à la
médiation numérique et par leur
équipement en matériel
numérique.



*"Alors que je n'avais aucun ressource, on m'a dit : 'on va vous donner
exceptionnellement 50 euros mais c'est la somme maximum par an
qu'on peut vous donner pour manger. Donc divisez 50 euros par 365 jours"*

Permettre d'allier transition écologique et justice sociale

La transition écologique constitue un enjeu crucial pour préserver notre environnement et nos ressources et alors que les personnes en situation de précarité sont les premières touchées par les conséquences négatives des changements climatiques.

La justice sociale est un moteur de la transition écologique, laquelle devient aussi un outil de réduction des inégalités. Le réseau dispose de plusieurs leviers pour s'engager dans cette nouvelle ambition, tant sur les enjeux d'habitat, d'alimentation, que d'insertion par l'activité économique.



Propositions du Projet Fédéral 2022-2027

- Capitaliser et communiquer sur les solutions existantes au sein du réseau, favoriser leur essaimage
- Soutenir des transformations structurelles et les changements de pratiques (notamment sur les enjeux de l'alimentation de qualité pour les personnes accompagnées) en identifiant les ressources et partenaires pertinents
- Solliciter la mise en œuvre de subventions d'investissement facilement mobilisables, adaptées aux besoins et contraintes, afin de faciliter les transformations (par exemple pour les travaux liés à la rénovation énergétique)

Proposition FAS aux candidats à la présidentielle 2022

DÉVELOPPER LA FILIÈRE SOCIALE ET SOLIDAIRE POUR UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ, AVEC DES PRODUITS BIO NOTAMMENT

Permettre d'allier transition écologique et justice sociale



Fonds pour l'amélioration de la qualité de l'alimentation

Plus de 7 millions de personnes ont eu recours à l'aide alimentaire en 2020, soit près de **10% de la population française**



La FAS a lancé début 2021 un « appel à manifestation d'intérêt » à destination de son réseau, pour dresser un état des lieux des difficultés pour garantir une alimentation quotidienne et de qualité à toutes les personnes accompagnées.

La création du **fonds pour l'amélioration de la qualité de l'alimentation** est une des réponses apportée par la FAS pour parer à ces difficultés.

Financé par la Française des Jeux et géré par la FAS, ce fonds a pour mission de venir en soutien à l'émergence de projets ambitieux. Il est doté de 143 000 euros, répartis à part égale entre les deux axes.

Depuis 2010 le Réseau Cocagne développe son programme alimentaire « 30 000 Paniers Solidaires ». En donnant accès à des légumes issus de l'agriculture biologique, le programme favorise la démocratisation de l'accès à des produits (les légumes « bio ») desquels les bénéficiaires étaient jusqu'alors éloignés. La proportion de légumes s'accroît mécaniquement par rapport à l'ensemble des produits consommés par les bénéficiaires, qui déclarent par ailleurs acheter moins de produits transformés et cuisiner plus souvent.



Agir ensemble pour réduire les inégalités femmes-hommes, les discriminations et répondre aux besoins spécifiques

Les inégalités de genre, de race et de sexe sont encore très fortement présentes dans notre société. Les discriminations sont nombreuses et exposent les populations concernées à la précarité avec des problématiques particulières : inégalités structurelles sur le marché du travail, victimes de violences, cheffes de familles monoparentale, rupture familiale, stigmatisation, exclusion...



Propositions du Projet Fédéral 2022-2027

- Amplifier notre plaidoyer, nos actions sur l'égalité femmes-hommes et contre les LGBTIphobies
- Echanger/ se former / nouer des alliances avec les réseaux spécialisés droits des femmes, LGBTI+, et de lutte contre le racisme
- Travailler sur les déconstructions de stéréotypes sexistes et racistes pour faciliter l'accueil des personnes
- S'engager pour une parité dans les instances de la Fédération et veiller à favoriser une mixité dans les équipes salariées

40 %

*Des personnes hébergées
sont des femmes.*

*Rapports d'activité 2018 du SIAO 75 et
du 115 Paris*

Proposition FAS aux candidats à la présidentielle 2022

**SE MOBILISER AUPRÈS DES FEMMES
EN PRÉCARITÉ NOTAMMENT POUR
L'HÉBERGEMENT ET LA LUTTE
CONTRE LES VIOLENCES QU'ELLES
SUBISSENT.**

Faire Fédération

engagement parité des
instances d'ici 2023



Le Fonds pour la PROMOTION DES DROITS DES FEMMES :

En 2022, la Fédération a lancé grâce au soutien du groupe FDJ un fonds qui va permettre le soutien d'actions d'associations locales qui agissent pour les droits des femmes comme :

- Des actions d'accompagnement pour contribuer à l'autonomisation des femmes
- Des actions pour promouvoir l'égalité professionnelle et la mixité des métiers
- Des actions pour promouvoir l'accès à la santé des femmes
- Des actions pour adapter l'accueil et l'hébergement des femmes
- Des actions de formation à destination des professionnel.le.s et/ou des personnes hébergées

Soutenir et promouvoir le travail social

Le travail social connaît une véritable crise, crise recrutement, crise de vocation, crise de sens, crise d'attractivité et crise de reconnaissance.

La pandémie liée au COVID n'aura été qu'un accélérateur de ce mouvement même si paradoxalement, elle a aussi démontrée à quelque point le travail social était indispensable à notre société.

Le travail social se trouve pris en étau entre une évolution de la diversité et complexité des situations, qui nécessitent des temps long d'accompagnement et créations de liens et de partenariat et des normes de gestion et d'encadrement de l'action sociale, elle basées sur des temps court et des contraintes fortes de reporting.

Pour ne pas s'enfermer dans une technicisation de l'intervention sociale, le « pouvoir d'agir » de l'intervenant social va de pair avec celui des personnes accompagnées et des associations qui l'emploient.



Propositions du Projet Fédéral 2022-2027

- Promouvoir auprès de l'ensemble de la société le travail social et l'action des associations en rendant plus visible leurs utilités, leurs actions et leurs diversités
- Faire connaître le secteur associatif dès que possible lors de la scolarité ses métiers et ses différentes formes d'engagement (comme le service civique)
- Agir pour la formation initiale et continue des professionnel.le.s, en partant des besoins et de l'expertise des personnes accompagnées
- Agir pour la reconnaissance des métiers et la promotion des carrières des professionnel.le.s de la lutte contre l'exclusion
- Permettre la mobilisation d'intervenants sociaux au sein des événements et des instances de la Fédération

Proposition FAS aux candidats à la présidentielle 2022

**AGIR POUR LA RECONNAISSANCE ET LA VALORISATION
DU TRAVAIL SOCIAL: AUGMENTATION DES SALAIRES,
ACCÈS RENFORCÉ À LA FORMATION CONTINUE,
PROMOTION DES MÉTIERS ET AUGMENTATION DES
MOYENS DÉDIÉS À L'ACCOMPAGNEMENT DES
PERSONNES EN PRÉCARITÉ**

Soutenir et promouvoir le travail social



Sensibiliser sur le travail social :

La Fédération se mobilise régulièrement dans les médias pour alerter sur la situation des travailleurs sociaux et du secteur.



Pascal Brice président de la Fédération sur TV5 Monde et dans Ouest France. Ces expressions publiques sont largement partagées sur les réseaux sociaux.

L'action sociale c'est pas seulement d'accompagner, c'est aussi un engagement plus macro, plus politique. Seulement le problème c'est qu'on a des charges de travail qui sont telles que l'on est obligés de choisir entre l'un ou l'autre

Eve Chrétien, travailleuse sociale, dans la vidéo #3 Le travail social, parlons-en !

Contribuer à changer le regard sur les personnes en situation de pauvreté et à l'évolution des réponses

L'observation sociale est nécessaire pour comprendre les phénomènes d'exclusion, les prévenir mais aussi construire des réponses adaptées aux besoins des populations. C'est aussi un levier pour changer de regard sur les personnes en situation de précarité et sur la compréhension de la production et la reproduction des inégalités et les leviers structurels pour en sortir. Le réseau doit s'inscrire dans une logique prospective, d'anticipation et de prévention pour ne pas être uniquement dans un projet de réparation des situations et ou de gestionnaires de dispositifs. Il doit avoir l'exigence de s'interroger, de lancer des alertes et de porter un regard large et transverse sur les enjeux de pauvreté.



Propositions du Projet Fédéral 2022-2027

- Renforcer l'observation sociale au sein du réseau
- Utiliser et diffuser les travaux déjà existants pour mieux construire les actions et propositions de la fédération.
- Collaborer avec les universités et laboratoires de recherche pour développer des observations complémentaires et permettre d'identifier les besoins à l'échelle territoriale et nationale
- Développer et élargir les espaces de discussion et de prospective au sein du réseau

Proposition FAS aux candidats à la présidentielle 2022

RÉALISER CHAQUE ANNÉE UNE ENQUÊTE NATIONALE, PERMETTANT UNE EXPLOITATION PAR DÉPARTEMENT DE L'INSEE, ET DONNER PLUS LARGEMENT DES MOYENS D'OBSERVATION AFIN DE RENDRE COMPTE DE LA RÉALITÉ DE LA PAUVRETÉ, NOTAMMENT DU SANS ABRISME, ET DES RISQUES DE PAUVRETÉ À VENIR.

Chiffres clés



Etude nationale Maraude

Depuis 2020, la Fédération nationale des Samu sociaux avec l'appui de la Fédération des acteurs de la solidarité lance chaque année **l'étude nationale maraudes et Samu Sociaux sur le sans-abrisme**.

A périmètre national, cette étude a pour objectif de changer les représentations autour du sans-abrisme dans la société et de donner les clés aux décideurs qui détiennent la gouvernance des moyens de lutter contre.

En janvier 2021, une soixantaine de SIAO et les FAS régionales ont répondu à la mobilisation de la FAS pour interpellier la DGCS, la DIHAL et le ministre.

Cette action a conduit à la réalisation d'un audit aboutissant à la reprise du projet par Capgemini et la constitution de nouveaux ateliers de travail.

Le pilotage du projet par la DiHal a permis la mise en place d'une nouvelle méthode de travail, plusieurs actions correctives, une visibilité sur le calendrier et une meilleure communication.